



Veille réglementaire Produits phytosanitaires Septembre 2010

Cette lettre de diffusion est conçue et réalisée par l'iteipmai pour le compte de Terres d'Innovation, avec la collaboration du Service de la Qualité et de la Protection des Végétaux

[Inscription à l'annexe I](#)

[Nouvelles substances utilisables en
Agriculture Biologique](#)

[Extension d'usage](#)

[Nouvelles autorisations
provisoires](#)

[Retrait de substances actives](#)

[Réglementation](#)

[Sécurité applicateur](#)

Inscription à l'annexe I

Renouvellement d'inscription à l'annexe I

azimsulfuron

Renouvellement de l'inscription à l'annexe I de la substance active herbicide azimsulfuron (décision du 20 août 2010)
date d'entrée en vigueur : 01/08/2011
cultures et produits concernés (source e-phy) :

(GULLIVER; MICROMEGAS)
Riz

[>> lien](#)

azoxystrobine

Renouvellement de l'inscription à l'annexe I de la substance active fongicide azoxystrobine (décision du 20 août 2010)
date d'entrée en vigueur : 01/08/2011
cultures et produits concernés (source e-phy) :

(AMISTAR, AMISTAR PRO, AMISTAR TOP, AMISTAR XTRA, HERITAGE, QUADRIS MAX, QUADRIS XPRESS)

Ail, Arbres et arbustes d'ornement, Artichaut, Asperge, Aubergine, Avoine, Betteraves, Blé, Carotte, Céleri, Chicoré Witloof, Chou, Ciboulette, Concombre, Cornichon, Courgette, Crucifères oléagineuses, Cultures florales diverses, Echalote, Fenouil, Féverole, Fraisier, Gazons de graminées, Haricots, Laitue, Légumineuses fourragères, Lentille, Lupin, Maïs, Melon, Oignon, Ombellifère porte-graine, orge, Persil, Plantes aromatiques, Poireau, Pois de conserve, Poivron, Potagères porte-graine, Riz, Scarole / frisée, Scorsonère/salsifis, Seigle, Tomato, Tournesol, Toutes espèces florales, Triticale, Vigne

[>> lien](#)

imazalil

Renouvellement de l'inscription à l'annexe I de la substance active fongicide imazalil (décision du 26 août 2010)
date d'entrée en vigueur : 01/08/2011
cultures et produits concernés (source e-phy) :

(CLINAFARM GENERATEUR DE FUMEE; DIABOLO; FUNGAFLOR; FUNGAFLOR FUMIGENE)

Bananier

Cultures florales diverses

Pommes de terre

Rosiers

[>> lien](#)

Modification de l'arrêté établissant la liste des substances actives dont l'incorporation est autorisée dans les produits phytopharmaceutiques

L'arrêté du 14 avril 1998, listant la liste des substances actives dont l'incorporation est autorisée dans les produits phytopharmaceutiques vient d'être modifié par l'ajout des nouvelles substances actives suivantes :

- cyflufénamid
- fipronil
- imidacloprid
- malathion
- thiaméthoxam

[>> lien](#)

Nouvelles substances utilisables en Agriculture Biologique

Pas d'informations actuellement sur ce thème.



Extension d'usage

iprodione

Lors de l'inscription de l'iprodione à l'annexe I, seule l'utilisation de cette substance en tant que fongicide avait été demandé.

L'autorisation d'utilisation vient d'être étendue à un usage nématicide.

[>> lien](#)



Nouvelles autorisations provisoires

Candida oleophila souche O, iodure de potassium et thiocyanate de potassium

Autorisation provisoire prolongée jusqu'au 31 aout 2012.

Usages autorisés (source : e-phy) :

Candida oleophila souche O

NEXY

Culture	Usage
Poirier	Traitement des produits récoltés, maladie de la conservation
Cognassier	
Nashi	
Pommier	

[>> lien](#)



Retrait de substances actives

Pas d'informations actuellement sur ce thème.



Réglementation

Evaluation des risques des substances actives

cléthodime

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active herbicide cléthodime.

[>> lien](#)

ethoxyquine

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active bactéricide ethoxyquine.

[>> lien](#)

fenbutatin oxide

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active insecticide fenbutatin oxide.

[>> lien](#)

hymexazol

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active fongicide hymexazol.

[>> lien](#)

isoxaben

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active herbicide isoxaben.

[>> lien](#)

oryzalin

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active herbicide oryzalin.

[>> lien](#)

Modification des LMR

Proquinazid

Une demande de modification de LMR a été portée pour la substance active proquinazid sur **fraises**.

L'EFSA a conclu que les demandes sont suffisamment étayées par des données et qu'il n'y a pas de risque pour le consommateur.

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)
0152000	Fraises	0.02	1.5

[>> lien](#)

thiacloprid

Une demande de modification de LMR a été portée pour la substance active thiacloprid sur **graines de coton**.

L'EFSA a conclu que les demandes sont suffisamment étayées par des données et qu'il n'y a pas de risque pour le consommateur.

La LMR proposée est basée sur les usages prévus du sud de l'Europe uniquement.

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)
0401090	Graines de coton	0.02*	0.15

[>> lien](#)

Règlement 750/2010

Le Règlement (UE) 750/2010 de la Commission du 7 juillet 2010 modifie les annexes II et III du règlement 396/2005 en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus des substances actives suivantes :

- acétamipride
- l'acibenzolar-S-méthyl
- azoxystrobine
- diméthomorphe
- fludioxonyl
- imazalil
- pyrimicarbe
- prosulfocarbe
- pyraclostrobine
- tebuconazole
- thiaclopride
- triclopyr

[>> lien](#)

Règlement 765/2010

Le Règlement (UE) 765/2010 de la Commission du 25 août 2010 modifie les annexes II et III du règlement 396/2005 en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus des substances actives suivantes :

- chlorothalonil
- clothianidine
- difénoconazole
- fenhexamide
- thiaclopride
- thiaméthoxame

[>> lien](#)

Sécurité applicateur

Pas d'informations actuellement sur ce thème.

